

StatCan et la COVID-19 :

Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur



Les répercussions de la COVID-19 sur les petites entreprises au Canada, troisième trimestre de 2020

par Stephanie Tam, Shivani Sood, et Chris Johnston

Date de diffusion : le 17 novembre 2020



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2020

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.



Les répercussions de la COVID-19 sur les petites entreprises au Canada, troisième trimestre de 2020

par **Stephanie Tam, Shivani Sood, et Chris Johnston**

Suite aux vastes mesures instaurées pour contenir la propagation de la COVID-19, l'économie canadienne s'est contractée de 11,6 % en avril, après avoir fléchi de 7,5 % en mars¹. Le produit intérieur brut (PIB) réel a progressé de 1,2 % en août, affichant sa quatrième hausse mensuelle consécutive, ce qui a continué à contrebalancer les baisses les plus marquées de l'activité économique canadienne jamais enregistrées qui ont été observées en mars et en avril. Toutefois, l'activité économique totale est demeurée inférieure d'environ 5 % par rapport au niveau observé en février avant la pandémie². Depuis la fin de mai, de nombreuses entreprises avaient commencé à s'adapter à la nouvelle réalité en ayant davantage recours au télétravail, en réduisant les heures de travail, en effectuant des mises à pied, en demandant du financement du gouvernement et en demandant le report du paiement de loyers.

Les petites entreprises représentant 98,0 % de toutes les entreprises employant des employés au Canada³, ces entreprises ont un impact sur l'ensemble de l'économie canadienne. De la mi-septembre à la fin octobre, Statistique Canada a mené l'Enquête canadienne sur la situation des entreprises afin de mieux comprendre les effets continus de la pandémie sur celles-ci. Selon les résultats de l'enquête, bien que la majorité des entreprises au Canada aient subi les effets du ralentissement économique, les petites entreprises ont déclaré avoir été plus touchées. Les petites entreprises étaient plus susceptibles de connaître une baisse de leurs revenus et d'avoir moins de liquidités, et plus susceptibles d'être incapables de s'endetter davantage et d'envisager la faillite dans le contexte économique actuel. Cet article donne un aperçu des réalités spécifiques auxquelles sont confrontées les petites entreprises en ces temps sans précédent.

Changements de revenus

Plus de la moitié des entreprises au Canada ont déclaré une baisse de leurs revenus par rapport à août 2019, quelle que soit la taille de leur emploi. Cependant, il était plus probable pour les petites entreprises de déclarer une baisse de leurs revenus de 40% ou plus.

Près du quart des entreprises comptant de 1 à 4 employés (23,7 %) et près d'un cinquième des entreprises comptant de 5 à 19 employés (18,5 %) ont déclaré une baisse de revenus de 40 % ou plus d'une année à l'autre. D'autre part, 16,8 % des entreprises comptant de 20 à 99 employés et 14,5 % des entreprises de 100 employés ou plus étaient dans cette situation. De plus, près du tiers des entreprises comptant de 1 à 4 employés (30,3 %) ont indiqué que leurs revenus n'avaient pas changé en août 2020 par rapport à août 2019. Environ le cinquième des entreprises comptant de 5 à 19 employés (19,0 %), de 20 à 99 employés (21,7 %) et 100 employés ou plus (18,8 %) ont déclaré que leurs revenus n'avaient pas changé. Les entreprises de 1 à 4 employés étaient les moins susceptibles de déclarer une augmentation (12,3 %) de leurs revenus par rapport à août 2019.

1. Statistique Canada. 2020. Produit intérieur brut par industrie, avril 2020. En ligne : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/200630/dq200630a-fra.htm>.
2. Statistique Canada. 2020. Produit intérieur brut par industrie, août 2020. En ligne : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/201030/dq201030a-fra.htm>.
3. Statistique Canada. Tableau 33-10-0267-01 Nombre d'entreprises canadiennes, avec employés, juin 2020. En ligne : <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3310026701>.



Tableau 1
Revenus de l'entreprises d'août 2020 par rapport à août 2019

	Pourcentage d'entreprises ayant déclaré une augmentation de revenus	Pourcentage d'entreprises n'ayant déclaré aucun changement de revenus	Pourcentage d'entreprises ayant déclaré une baisse de revenus de 1 % à moins de 20 %	Pourcentage d'entreprises ayant déclaré une baisse de revenus de 20 % à moins de 40 %	Pourcentage d'entreprises ayant déclaré une baisse de revenus de 40 % ou plus	Ne s'applique pas
Toutes les tailles d'effectifs	17,2	25,5	14,6	20,8	21,1	0,8
1 à 4 employés	12,3	30,3	12,9	20,3	23,7	0,7
5 à 19 employés	23,5	19,0	15,2	23,0	18,5	0,7
20 à 99 employés	21,9	21,7	20,1	18,1	16,8	1,4
100 employés ou plus	27,5	18,8	20,1	18,4	14,5	0,6

Note : On a demandé aux entreprises répondantes : Dans quelle mesure les revenus d'août 2020 de cette entreprise ont-ils changé par rapport à ses revenus d'août 2019?

Source : Enquête canadienne sur la situation des entreprises : les répercussions de la COVID-19 sur les entreprises au Canada (Tableau [33-10-0281-01](#)).

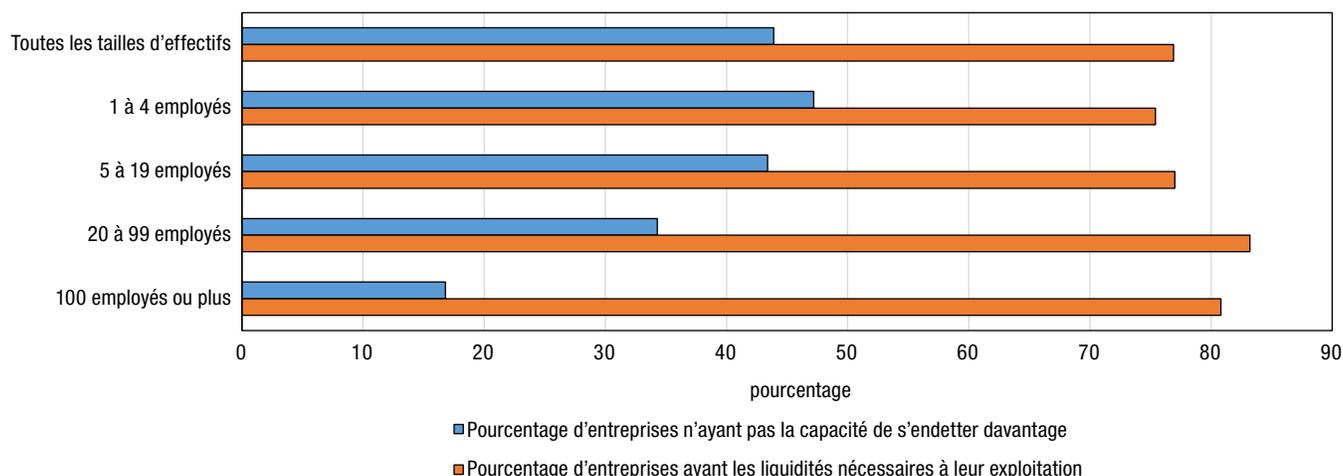
Dettes, liquidité et faillite

Les petites entreprises étaient moins susceptibles de s'endetter davantage et aussi légèrement moins susceptibles d'avoir les liquidités nécessaires pour opérer. Près de la moitié des entreprises comptant de 1 à 4 employés (47,2 %), plus des deux cinquièmes des entreprises comptant de 5 à 19 employés (43,4 %) et plus du tiers des entreprises comptant de 20 à 99 employés (34,3 %) ont indiqué qu'elles n'avaient pas la capacité de s'endetter davantage. Par contre, moins du cinquième des entreprises de 100 employés ou plus (16,8 %) ont indiqué ne pas pouvoir s'endetter davantage.

Environ les trois quarts des entreprises comptant de 1 à 4 employés (75,4 %) et de 5 à 19 employés (77,0 %) ont déclaré qu'elles avaient les liquidités nécessaires à leur exploitation. Toutefois, plus des quatre cinquièmes des entreprises de 20 à 99 employés (83,2 %) et 100 employés ou plus (80,8 %) ont indiqué être dans la même situation.

Graphique 1
Dettes et liquidités

Taille de l'effectif



Note : On a demandé aux répondants si l'entreprise ou l'organisme avait la capacité de s'endetter davantage, et s'il y avait les liquidités nécessaires à son exploitation.

Source : Enquête canadienne sur la situation des entreprises : les répercussions de la COVID-19 sur les entreprises au Canada (Tableaux [33-10-0286-01](#) et [33-10-0287-01](#)).

StatCan et la COVID-19 :

Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur

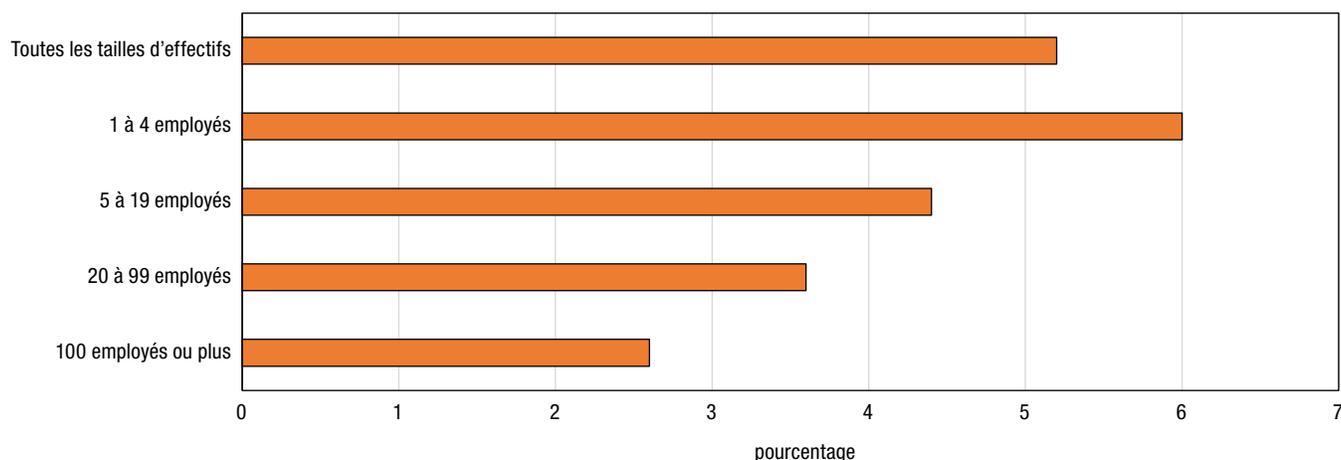


Parmi les entreprises qui étaient opérationnelles au moment de l'enquête, 6,0 % des entreprises comptant de 1 à 4 employés, 4,4 % des entreprises comptant de 5 à 19 employés, et 3,6 % des entreprises comptant de 20 à 99 employés ont déclaré qu'elles envisageaient sérieusement de faire faillite ou de fermer leurs portes en raison de la pandémie, comparativement à 2,6 % des entreprises de 100 employés ou plus.

Graphique 2

Pourcentage d'entreprises qui envisageaient sérieusement de faire faillite ou de fermer leurs portes en raison de la COVID-19

Taille de l'effectif



Note : On a demandé aux répondants d'indiquer dans quelle mesure ils étaient d'accord avec divers énoncés concernant les activités futures de l'entreprise ou de l'organisme.

Source : Enquête canadienne sur la situation des entreprises : les répercussions de la COVID-19 sur les entreprises au Canada (Tableau 33-10-0292-01).

Emploi depuis le début de la pandémie

Les petites entreprises étaient moins susceptibles de licencier du personnel. Cependant, lors des mises à pied, les petites entreprises étaient plus susceptibles de mettre à pied tout leur personnel. Ces entreprises étaient également les plus susceptibles de réembaucher tout le personnel.

Près du quart des entreprises comptant de 1 à 4 employés (24,6 %) ont indiqué qu'elles avaient mis à pied au moins un employé depuis le début de la pandémie, alors que c'était le cas pour environ la moitié des entreprises comptant de 5 à 19 employés (48,5 %) et 100 employés ou plus (50,5 %).

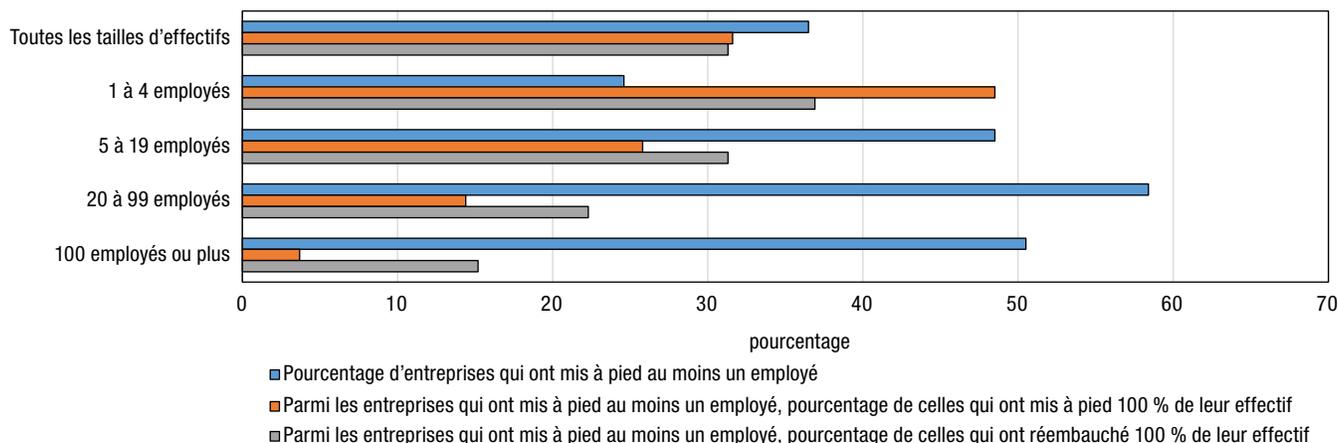
Parmi les entreprises qui ont mis à pied au moins un employé, celles comptant de 1 à 4 employés étaient plus susceptibles d'avoir mis à pied 100 % de leur effectif. Près de la moitié des entreprises comptant de 1 à 4 employés (48,5 %) ont déclaré avoir mis à pied 100 % de leur effectif. Parmi les entreprises ayant mis à pied des employés, les petites entreprises étaient plus susceptibles d'en réembaucher la totalité. Plus du tiers des entreprises comptant de 1 à 4 employés (36,9 %) et près du tiers des entreprises comptant de 5 à 19 employés (31,3 %) ont indiqué avoir réembauché 100 % de leur effectif, tout comme 15,2 % des entreprises de 100 employés ou plus.





Graphique 3
Pourcentage d'entreprises qui ont mis à pied des employés et qui les ont réembauchés

Taille de l'effectif



Note : On a demandé aux répondants si l'entreprise ou l'organisme avait mis à pied des employés, ainsi que le pourcentage de l'effectif mis à pied et le pourcentage réembauché depuis, le cas échéant.

Source : Enquête canadienne sur la situation des entreprises : les répercussions de la COVID-19 sur les entreprises au Canada (Tableaux 33-10-0279-01 et 33-10-0280-01).

Mesures spéciales pour les employés qui sont parents

Plus de la moitié (59,4 %) des entreprises⁴ offrent ou envisagent d'offrir des mesures spéciales aux parents. Les petites entreprises étaient moins susceptibles d'offrir ou d'envisager ces aménagements.

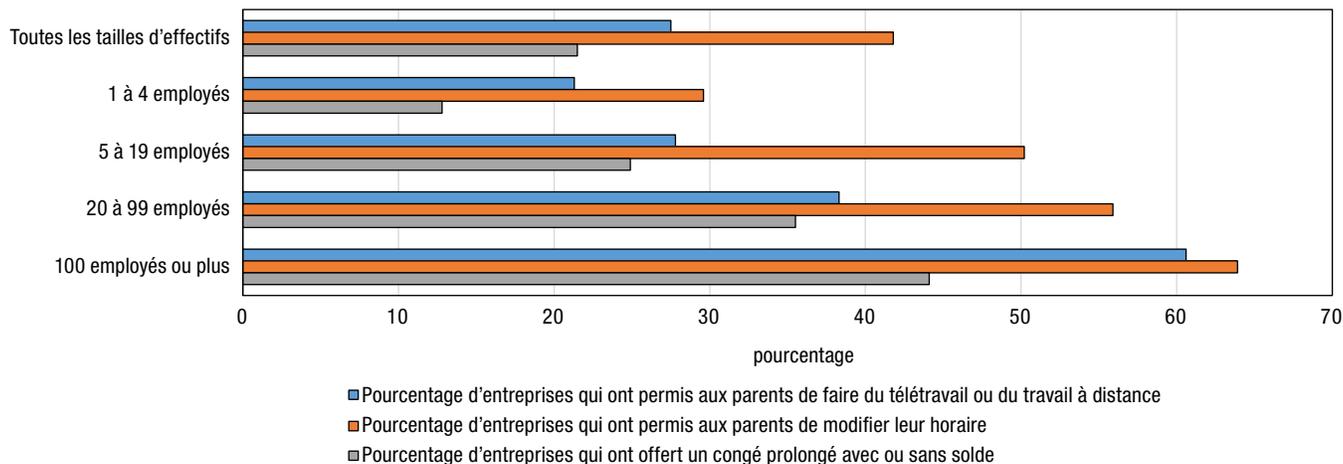
Le cinquième des entreprises comptant de 1 à 4 employés (21,3 %) ont offert aux parents l'option de faire du télétravail ou de travailler à distance, tandis que près des trois cinquièmes des entreprises de 100 employés ou plus (60,6 %) ont fait de même. Parallèlement, près du tiers des entreprises comptant de 1 à 4 employés (29,6 %) ont permis aux parents de modifier leur horaire, tandis que c'était le cas pour près des deux tiers des entreprises de 100 employés ou plus (63,9 %). Enfin, 12,8 % des entreprises comptant de 1 à 4 employés ont offert un congé prolongé avec ou sans solde à leurs employés, tandis que plus des deux cinquièmes des entreprises de 100 employés ou plus (44,1 %) ont fait de même.

4. Où il était impossible d'effectuer toutes les tâches selon un horaire flexible ou dans les endroits où les écoles et les garderies ne devaient pas avoir d'horaire normal à l'automne



Graphique 4
Pourcentage d'entreprises qui ont offert diverses mesures aux parents

Taille de l'effectif



Note : On a demandé aux répondants d'indiquer les mesures offertes par l'entreprise ou l'organisme aux parents employés par l'entreprise. Les répondants qui ont indiqué s'attendre à ce que les écoles et les garderies de la région aient un horaire normal à l'automne ou qui croyaient que toutes les tâches pouvaient être effectuées selon un horaire flexible ont été exclus des calculs.
Source : Enquête canadienne sur la situation des entreprises : les répercussions de la COVID-19 sur les entreprises au Canada (Tableau 33-10-0278-01).

Méthodologie

Du 15 septembre au 23 octobre, des représentants des entreprises de partout au Canada ont été invité à répondre à un questionnaire en ligne sur la manière dont la COVID19 affecte leur entreprise. Cette itération de l'Enquête canadienne sur la situation des entreprises repose sur un échantillon stratifié aléatoire d'entreprises comptant des employés, qui ont été classées selon leur région géographique, leur secteur d'activité et leur taille. L'estimation des proportions se fait à l'aide de poids calibrés afin de calculer les totaux de population dans les domaines d'intérêt.

Références

Statistique Canada – Enquête canadienne sur la situation des entreprises : les répercussions de la COVID-19 sur les entreprises au Canada, troisième trimestre 2020.